

« Bas les masques ! »

Lors des négociations, la CFDT avait demandé d'inscrire sur le calendrier des réunions d'information au CE sur le déroulement du PSE... C'est le moyen d'avoir la possibilité de poser des questions et de noter les réponses dans un document officiel.

Lors de la 1ère réunion d'information sur les acceptations de Départs Volontaires, la liste a été vue cas par cas : 2 DV sont refusés par la direction, *entre autres* pour non possibilité de remplacement.

La CFDT regrette :

- que le refus de départ volontaire pour le mécano se traduise par une démission et une situation difficile pour l'entreprise ;
- que l'on se passe de 2 solutions de Départ Volontaire qui mécontentent les deux candidats et se traduisent par 2 personnes en plus pénalisées par le PSE.

La CFDT rappelle :

- qu'il existe des ouvriers ayant déjà conduit les 2 machines concernées par les DV refusés ;
- que des solutions autres de remplacement auraient pu être recherchées auprès des ouvriers (ou des conducteurs de machines existants) après appel à candidature, ce qui n'a pas été fait.

La direction a redit qu'elle « avait fait son choix et qu'elle n'y reviendra pas ».

Cette situation est dommageable car elle pénalise 4 salariés (les 2 DV et les 2 qui seront licenciés ensuite) : cet état de fait voulu par la direction ne peut que dégrader l'ambiance dans l'entreprise et démobiliser les salariés fortement sollicités pendant cette période de restructuration dans la mobilité, la polyvalence et les rythmes de travail.

La compréhension mutuelle qui semblait de mise lors des négociations du PSE fait place maintenant à des décisions unilatérales et sèches, faisant fi des situations et demandes des salariés.